



PROCHAINE SESSION : NOVEMBRE 2025

Ancré dans la tradition des métiers du BTP et du négoce, le tutorat s'inscrit dans le quotidien de votre entreprise et vos salariés. Outil de gestion de vos compétences, le tutorat vous permet de valoriser la transmission de savoir-faire et de favoriser l'intégration durable de nouveaux salariés.



EN PRATIQUE

- Lieu de formation :

Amiens

- Dates de formation :

14/11/25 et 17/12/25

- Durée de la formation :

14h (2 jours)

- Articulation de la formation

2 x 1 jour en présentiel

- Coûts de la formation :

336 € la formation (24€ / H)



LA PRISE EN CHARGE

- Coûts pédagogiques :

15€ HT/heure minimum

(contactez votre conseiller formation)

POUR VOUS INSCRIRE

Accédez [AU BULLETIN D'INSCRIPTION](#)

CONTACT

Financement, modalités de formation,
un conseiller à votre écoute :

[Consultez les coordonnées de mon contact](#)



LA FORMATION S'ADRESSE À :

- Professionnels du Bâtiment, des Travaux Publics ou du Négoce des matériaux de construction amenés à encadrer et accompagner dans son parcours, un compagnon en évolution de poste, un jeune ou un nouvel embauché.



LES BÉNÉFICES

- une formation préparant au titre de Maître d'Apprentissage Confirmé.
- une formation remplissant les conditions requises pour le versement de l'aide à la fonction tutorale.
- une formation s'appuyant sur la participation active des stagiaires (jeux pédagogiques, exercices pratiques et mises en situation).



PROGRAMME DE FORMATION

- Comprendre le rôle du tuteur en entreprise
- Appréhender le cadre légal et institutionnel
- Construire une relation de qualité avec le tutoré
- Distinguer le rôle de tuteur de celui de formateur
- Savoir accueillir en tant que tuteur
- Transmettre des consignes claires et adaptées
- Assurer un suivi de qualité

(programme détaillé sur demande)

